

Mise à jour : vendredi 10 octobre 2014 07h50

BRABANT WALLON

«Un parfum de scandale» sur le RER

Source: l'avenir Arnaud HUPPERTZ



EdA

La fin des travaux du RER n'est pas prévue pour demain.

Le dossier du RER a "un parfum de scandale", flaire le nouveau ministre wallon des Travaux publics Maxime Prévot.

Le RER se traîne en Brabant wallon. Cela ne date malheureusement pas d'hier. Initialement, le Réseau Express Régional devait être inauguré en 2012. On est bien loin du compte: «*Au niveau de l'état d'avancement des travaux, les taux d'exécution s'élèvent à 32% pour la ligne 124 (Uccle-Nivelles) et 60% pour la ligne 61 (Watermael-Louvain-la-Neuve)*», fait remarquer le ministre wallon des Travaux publics, Maxime Prévot (cdH).

Autant dire que la fin des travaux n'est pas prévue pour demain. Que du contraire: «*En Wallonie, la ligne 124 Bruxelles-Nivelles et la ligne 161 Bruxelles-Ottignies, sont dorénavant prévues pour respectivement décembre 2024 et décembre 2025, explique Maxime Prévot. Concernant la mise à quatre voies de la ligne 124, il faut souligner que la Wallonie ne dispose actuellement d'aucune garantie quant à la réalisation des travaux étant donné les refus récurrents de permis de la Région flamande.*»

Des travaux jusqu'en 2027?

Le ministre parle d'un retard de trois ans: «*Récemment, la dixième chambre néerlandophone du Conseil d'État a annulé le permis de bâtir délivré par la Région bruxelloise sur les communes flamandes de Linkebeek et Rhode-Saint-Genèse, invoquant un vice de forme dans*

le cadre de la procédure de modification du plan de secteur. Infrabel estime que cela entraînera un retard jusqu'à trois ans.» 2024 + 3 = 2027?

Les travaux pourraient donc s'éterniser (encore davantage) entre Bruxelles et Nivelles. Et cela ne met pas le nouveau ministre wallon des Travaux publics d'excellente humeur: les travaux s'éternisent en Wallonie «alors que les travaux sur la ligne 36 Bruxelles-Leuven sont achevés, ainsi que les quatre voies sur la ligne 94 Bruxelles-Hal. Quant à la ligne 50A Bruxelles-Gand, elle devrait s'achever en 2017.

Bref, cela avance bien quand c'est en Flandre..., s'agace Maxime Prévot. Je trouve que ce dossier a quand même un parfum de scandale. Il y a vraiment de quoi être totalement indigné quant à sa mise en œuvre – ou je devrais plutôt dire sa non-mise en œuvre. J'attends avec impatience de connaître le nouveau ministre fédéral qui sera en charge des entreprises publiques, pour me fendre d'une belle missive et solliciter sa rencontre et surtout sa réaction dans les meilleurs délais.»